

Questions orales

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, le ministre de la Défense nationale a déjà répondu à cette question. Une demande a été présentée vers la mi-février. Le gouvernement du Canada y a répondu en prenant des mesures que l'Ambassade de Turquie a jugées satisfaisantes à l'époque. Il n'y a eu aucune communication avec l'ambassade ou le gouvernement de ce pays depuis.

LA LETTRE ENVOYÉE AUX EMPLOYÉS DE L'AGENCE DE SÉCURITÉ

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, le secrétaire d'État sait-il qu'une semaine avant l'attaque, la compagnie Pinkerton a envoyé une lettre à ses agents chargés de la sécurité de l'ambassade de Turquie pour les informer qu'ils devaient faire preuve d'une vigilance accrue en cette période où les risques sont accrus? De l'avis du ministre, était-ce suffisant, compte tenu des risques portés à l'intention du gouvernement?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, je n'ai jamais entendu parler de cette lettre. C'est précisément pour cette raison, et pour d'autres non moins évidentes, que j'ai invité le chef du parti du député à participer à une séance d'information complète à ce sujet. J'espère qu'il pourra faire des propositions concrètes en vue de trouver des solutions satisfaisantes.

LA FORMATION DES EMPLOYÉS DE L'AGENCE

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, je voudrais demander au vice-premier ministre, puisqu'il semble désireux de s'entretenir avec mon chef, s'il aura l'obligeance de nous indiquer par lettre les sujets qu'il compte aborder et les limites de cette réunion? J'ai souvent entendu à la Chambre des propositions qui ne se concrétisent jamais. Le vice-premier ministre est-il...

M. Hnatyshyn: Demandez à Ed de venir. Il le saura bien assez tôt.

M. Deans: Qu'est-il censé faire, rester derrière la porte et attendre qu'on l'invite à entrer?

Le vice-premier ministre sait-il que la formation des gardes employés par Pinkerton pour assurer la sécurité des ambassades consiste en trois à quatre heures d'instruction dans le maniement des armes à feu, et trois ou quatre d'entraînement au tir, un point c'est tout?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Pour répondre à la première question, si le député veut m'envoyer une copie de la lettre dont il parle, elle me sera très utile.

En ce qui concerne la formation des gardes, et j'ai répondu hier à une question semblable, il va sans dire que l'entraînement, ou le rôle des agents de sécurité attachés à nos ambassades fait, entre autres, l'objet d'une étude approfondie à l'heure actuelle, dans le but de déterminer si les allégations du député sont vraies ou non. Que ce soit vrai ou non, il est normal que cette question fasse l'objet de l'étude intensive dont je parle.

• (1430)

Là encore, j'invite les députés à y participer. Je pense qu'il est inutile d'envoyer au très honorable représentant et au chef du Nouveau parti démocratique une invitation cartonnée pour qu'ils s'entretiennent avec moi. Cet échange de vues en public, à la Chambre des communes, devrait suffire. Si la question les intéresse le moins, il leur suffit de communiquer avec moi et je m'arrangerai pour organiser cette réunion.

Des voix: Bravo!

* * *

LA DÉFENSE AÉRIENNE DE L'AMÉRIQUE DU NORD

LE SYSTÈME D'ALERTE DU NORD—LA SIGNATURE DE L'ACCORD

M. Len Hopkins (Renfrew-Nipissing-Pembroke): Monsieur le Président, le président du comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale m'a signalé qu'il a demandé au ministre de la Défense nationale de comparaître devant le comité, lequel n'a pas pu le faire cette semaine. Cependant, il vient d'accepter de comparaître et il m'a également donné une réponse positive mercredi dernier. Où est le litige?

Hier, on nous a dit que l'accord sur le système d'alerte du Nord sera signé la fin de semaine prochaine à Québec, après seulement une heure et 40 minutes de discussion au comité. Le moins qu'on puisse dire, c'est que bon nombre de questions cruciales restent en suspens. Le ministre peut-il assurer aux Canadiens que cet accord renferme une clause qui protégera de façon absolue le Canada contre sa participation à des innovations techniques contre le gré des Canadiens?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, comme je l'ai dit hier—et aussi dans le document qui a été publié et que le député a en main—dès que l'accord aura été signé, il sera déposé à la Chambre et rendu public. Il pourra être alors renvoyé au comité, ou celui-ci pourra l'examiner de son propre chef. A ce moment-là, nous obtiendrons les réponses à toutes les questions et les dispositions de l'accord seront du domaine public.

ON DEMANDE DE PRÉVOIR UNE RÉVISION

M. Len Hopkins (Renfrew-Nipissing-Pembroke): Monsieur le Président, nous attendrons le ministre à 15 h 30.

L'accord actuel du NORAD prévoit une révision automatique tous les cinq ans par le Parlement. Le ministre, qui ne doit pas se défilier, car nous avons droit à des réponses avant que l'accord ne soit signé, voudrait-il donner aux Canadiens l'assurance que l'accord concernant le système d'alerte septentrional prévoira une révision tous les cinq ans afin que les représentants élus de la population canadienne puissent l'examiner? Ce sont sans contredit des questions auxquelles nous devons avoir des réponses avant que l'accord ne soit parafé.